



SNCF VOYAGEURS, FILIALES & HEXAFRET

SPÉCIAL ADC

MESURES DE FIN DE CARRIÈRE & D'AMORÇAGE

LE BILAN DES NOTATIONS

Dans le cadre de l'accord sur les négociations annuelles obligatoires (NAO) 2025, l'UNSA, signataire de cet accord, a été à l'initiative pour l'obtention de mesures d'amorçage de fin de carrière des ADC. **Première application, premier bilan.**

POUR RAPPEL

Nous avons déjà obtenu que les délais de séjour maximum sur les positions de rémunération de niveau 3 pour les TA (TA 3) et de niveau 4 pour les TB (TB 4) passent de quatre à trois ans.

GRÂCE À NOTRE SIGNATURE DE LA NAO 2025

Des mesures d'amorçage sont mises en place et applicables sur les trois exercices de notation de 2025 à 2027 pour les niveaux TA 3 et TB 4 afin d'accéder aux PR TA 15 et aux PR TB 22, ainsi que pour les PR intermédiaires de la grille : de la PR TA 11 à TA 12, de la PR TA 12 à TA 13, puis de la PR TB 18 à TB 19 et de la PR TB 19 à TB 20. ...



L'UNSA RESTERA VIGILANTE QUANT À LA BONNE APPLICATION DE L'ACCORD SALARIAL AFIN QUE L'ENSEMBLE DES ADC VOIENT LEUR RÉMUNÉRATION AUGMENTER !

FOCUS SUR...

LES PRINCIPES DES MESURES D'AMORÇAGE POUR LA MISE EN ŒUVRE DES NIVEAUX DE FIN DE CARRIÈRE (NAO 2025)

#1

Attribution de 3 800 PR supplémentaires sur trois ans, réparties en 2 000 PR pour l'exercice de notations 2025 / 2026, 1 000 PR pour l'exercice de notations 2026 / 2027 et 800 PR pour l'exercice de notations 2027 / 2028 afin de permettre :

- **de favoriser** le déroulement de carrière en vue d'atteindre les niveaux de fin de carrière par l'attribution de PR hors compte (HC) sur les PR dites « *intermédiaires* » de la grille (ces PR viendront en sus de l'attribution des PR statutaires et s'intègrent donc pleinement dans l'exercice de notations) ;
- **d'amorcer** des niveaux de fin de carrière (l'attribution de ces PR hors compte n'impacte pas l'exercice classique de notations).

#2

Des mesures spécifiques seront appliquées sur trois exercices de notations consécutifs (2025, 2026, 2027) afin d'aboutir à l'attribution d'un volume global de 3 800 PR HC à respecter pour 2025-2027 :

- **certaines mesures** seront applicables sur les trois années ;
- **d'autres mesures** ont été définies uniquement pour l'exercice 2025 / 2026 et les règles complémentaires seront définies annuellement, sans report automatique d'une année sur l'autre ;
- **si le nombre de PR** attribuées en 2025 devait être supérieur ou inférieur aux 2 000 PR visées pour 2025, un ajustement serait à réaliser en 2026 ou 2027 afin de respecter la cible des 3 800 PR.



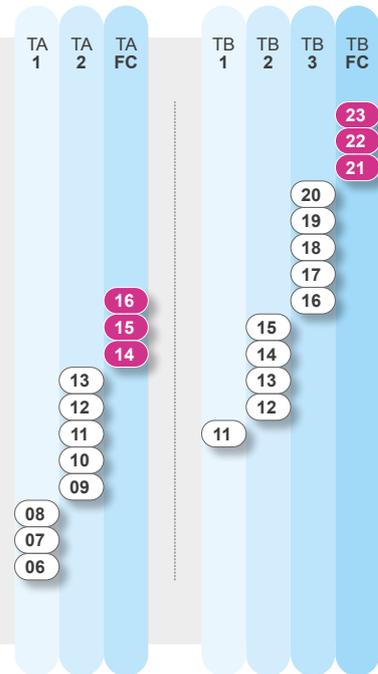
FOCUS SUR... LES CONDITIONS D'ACCÈS AUX NIVEAUX DE FIN DE CARRIÈRE

Ces niveaux sont accessibles et attribuables, sauf objection motivée du service (OMS), sous les deux conditions cumulées suivantes :

- être âgé d'au moins 45 ans ;
- être positionné sur la dernière PR du niveau 2 de la classe TA ou du niveau 3 pour la classe TB depuis au moins trois ans.

À RETENIR

Le déroulement sur le niveau de fin de carrière et au sein du niveau de FC ne relève pas du chapitre 6 du statut. Il est toutefois nécessaire de traiter ces accès en articulation avec la commission de notations afin de bien prendre en compte les éventuelles OMS.



FOCUS SUR... LES MESURES APPLICABLES

		Classe TA	Classe TB
PR intermédiaires de la grille statutaire	PR concernées	PR 11 vers 12 PR 12 vers 13	PR 18 vers 19 PR 19 vers 20
	Mesures classiques	Règles des notations (chapitre 6 du statut)	
	Mesures d'amorçage 2025 / 2027	Délai de séjour réduit à quatre ans 20 % de PR supplémentaires	
Accès au niveau de fin de carrière	PR concernées	PR 13 vers 14 pour avril 2025 + PR 14 vers 15	PR 20 vers 21 pour avril 2025 + PR 21 vers 22
	Mesures classiques	Si salarié > ou = 45 ans + délai de séjour sur la PR > ou = à trois ans	
	Mesures d'amorçage 2025 / 2027	Si salarié > ou = 53 ans, délai de séjour réduit à deux ans	
Déroulé en PR au sein du niveau de fin de carrière	PR concernées	PR 14 vers 15 + PR 15 vers 16	PR 21 vers 22 + PR 22 vers 23
	Mesures classiques	À date, les situations de déroulement de carrière au sein du niveau de fin de carrière sont très marginales	
	Mesures d'amorçage 2025 / 2027	Salariés TA PR 14 ou TB PR 21 ayant 53 ans ou plus, ayant accédé au niveau FC en avril 2025 (bascule automatique) et qui atteindront un délai de séjour de deux ans sur les PR 14 ou 21 au cours de l'exercice de notations 2025 / 2026 : prise de PR 15 ou 22	

• Mesures applicables sur l'exercice 2025-2026.
Elles ne seront pas reconduites automatiquement pour les deux exercices suivants.

...

EN DÉTAIL CE QUE L'UNSA A OBTENU LORS DE L'EXERCICE DE NOTATIONS 2025

APPLICATION DE L'ACCORD SUR LA FIN DE CARRIÈRE

- 43 PR pour les TA.
- 324 PR pour les TB.

AVEC LES MESURES D'AMORÇAGE POUR LES NIVEAUX DE FIN DE CARRIÈRE

- 59 PR pour les TA.
- 372 PR pour les TB.

AVEC LES MESURES D'AMORÇAGE POUR LES PR INTERMÉDIAIRES

**TA 11 VERS 12 & 12 VERS 13 ET
TB 18 VERS 19 & TB 19 VERS 20**

- 18 PR pour les TA.
- 255 PR pour les TB.

AU GLOBAL

- 77 PR chez les TA et 627 chez les TB pour l'année 2025* !

*Un bilan complet de l'exercice des notations ADC 2025 avec les signataires de l'accord salarial 2025 sera réalisé au second semestre 2025 après l'intégration des commissions de notations de Hexafret et des filiales voyageurs (reportés pour cause d'élections professionnelles).



2025, 2026 & 2027 UN CONTINGENT SUPPLÉMENTAIRE DE 3 800 PR !

Un grand nombre des PR hors compte prévues au titre des mesures transitoires ont été consommées lors des notations 2025 (2 960) sur les 3 800 PR prévues dans l'accord salarial pour les trois exercices de notations. L'UNSA revendiquera une augmentation du contingent supplémentaire de PR hors compte à attribuer pour les notations 2026 et 2027. La preuve est faite que notre demande de mesures d'amorçage a permis de corriger des inégalités dans le déroulement de carrière des conducteurs de train. La direction devra entendre nos revendications et y répondre favorablement.

